

# RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES POUR 2021

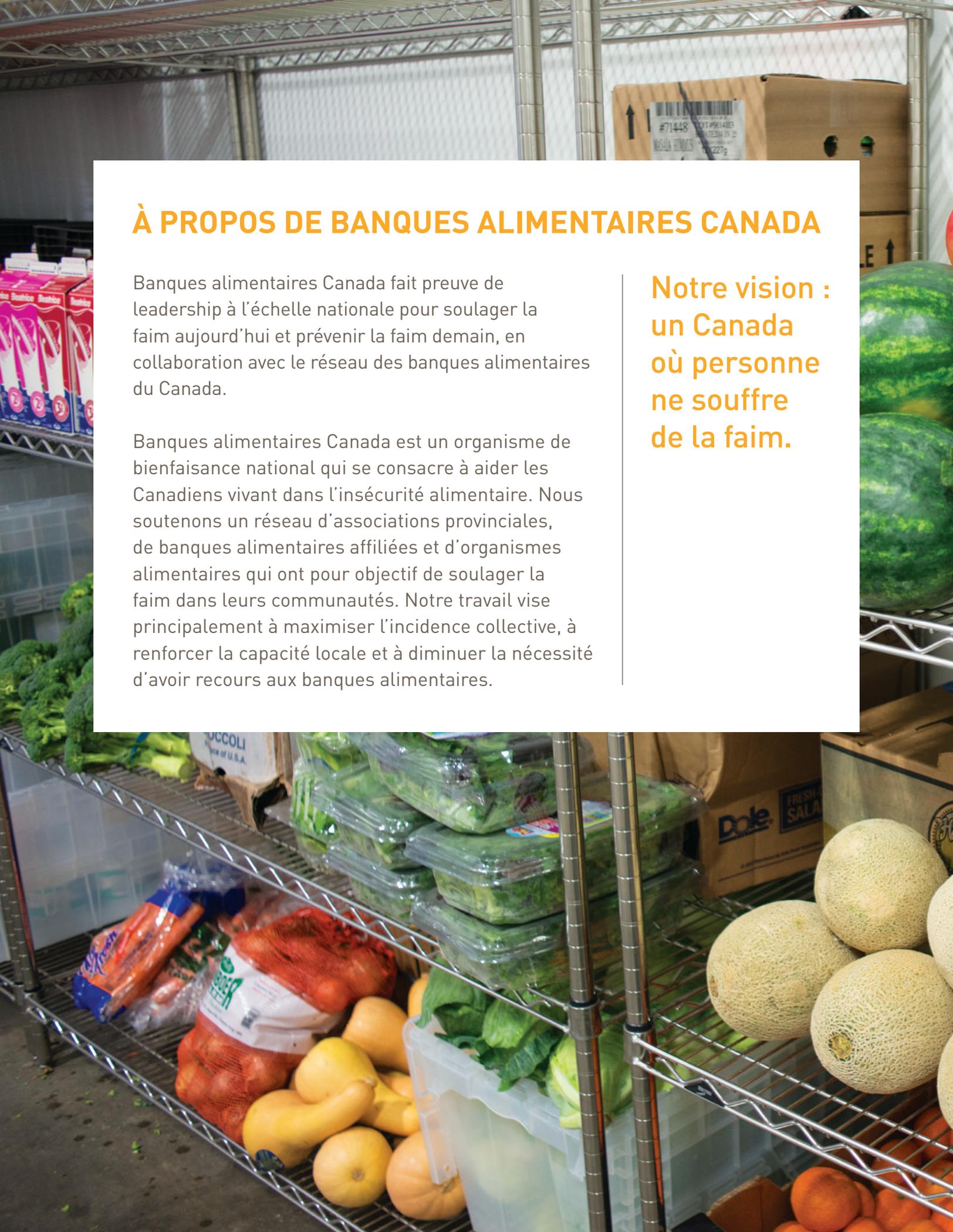


## À PROPOS DE BANQUES ALIMENTAIRES CANADA

Banques alimentaires Canada fait preuve de leadership à l'échelle nationale pour soulager la faim aujourd'hui et prévenir la faim demain, en collaboration avec le réseau des banques alimentaires du Canada.

Banques alimentaires Canada est un organisme de bienfaisance national qui se consacre à aider les Canadiens vivant dans l'insécurité alimentaire. Nous soutenons un réseau d'associations provinciales, de banques alimentaires affiliées et d'organismes alimentaires qui ont pour objectif de soulager la faim dans leurs communautés. Notre travail vise principalement à maximiser l'incidence collective, à renforcer la capacité locale et à diminuer la nécessité d'avoir recours aux banques alimentaires.

**Notre vision :**  
**un Canada**  
**où personne**  
**ne souffre**  
**de la faim.**





# INTRODUCTION

**La dernière année a certainement été marquée par des difficultés, du stress et des pertes pour de nombreux Canadiens. Des millions de personnes ont perdu leur emploi pratiquement du jour au lendemain et, si certains ont pu reprendre le travail, le retour à la stabilité et à la normalité économique d'avant la pandémie prendra vraisemblablement quelques années.**

Toutefois, s'il y a un côté positif à retenir de la première année de la pandémie, c'est que nous avons été témoins en temps réel de ce que Banques alimentaires Canada affirme depuis des années : de bonnes politiques sociales peuvent avoir une incidence importante sur la réduction de l'insécurité alimentaire lorsqu'elles s'attaquent à leurs causes profondes, soit les faibles revenus et la pauvreté.

Comme nos données l'ont indiqué, la mise en œuvre rapide de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et d'autres mesures de soutien a initialement « aplani la courbe » du recours aux banques alimentaires au début de la pandémie dans de nombreuses régions du pays. Ces nouveaux programmes, qui ne sont plus en vigueur, ont joué un rôle important en permettant à de nombreuses personnes Canada d'avoir un revenu suffisant pour leur subsistance et celle de leur famille.

Au Canada, nous savons que la nourriture ne constitue qu'une petite partie de l'insécurité alimentaire des ménages. Le rôle des banques alimentaires est d'offrir du soutien aux personnes en comblant leurs besoins immédiats. Il y a toutefois une limite à ce qu'elles peuvent faire pour aider les personnes à long terme. Les politiques mises en place par le gouvernement fédéral dans le cadre de la pandémie nous montrent incontestablement que de bonnes politiques publiques favorisant une augmentation des revenus des gens afin de les sortir de la pauvreté sont essentielles à la réduction de l'insécurité alimentaire à long terme.

Le fait que la PCU et d'autres mesures de soutien ont eu un effet aussi important pour atténuer les conséquences potentiellement dévastatrices de la pandémie devrait être souligné et servir de référence pour rebâtir le Canada en mieux.

Avant la pandémie, les banques alimentaires recevaient plus d'un million de visites par mois. Elles étaient déjà au maximum de leur capacité et avaient du mal à répondre aux besoins de leurs communautés. Nous avons maintenant une feuille de route visant à créer une nouvelle normalité où beaucoup moins de Canadiens auront à dépendre d'une banque alimentaire dans l'avenir – et c'est l'occasion de la suivre.

Malheureusement, bon nombre des programmes mis en place au début de la pandémie n'étaient que temporaires et ont déjà pris fin ou seront bientôt éliminés. De nombreux Canadiens, ainsi que les banques alimentaires, appréhendent les mois et les années à venir, car les difficultés économiques sont toujours présentes, même si de nombreux programmes de soutien ont disparu.

Alors que le pays commence lentement à définir ce à quoi ressemblera notre société après la pandémie, il est particulièrement important de tirer des leçons des politiques qui ont aidé les Canadiens à subvenir à leurs besoins en période difficile.

Il est également important de voir qui est tombé entre les mailles du filet durant cette période, afin de nous aider à offrir un ensemble plus complet de mesures de soutien et d'initiatives pour les personnes les plus démunies. Il s'agit notamment d'examiner plus en détail les raisons pour lesquelles certains facteurs démographiques ont eu des répercussions économiques plus négatives que d'autres.

Par exemple, davantage de membres de communautés autochtones et racisées ont indiqué avoir subi les répercussions financières négatives fortes ou modérées de la COVID-19 que les Canadiens blancs, même lorsque les différences en matière de perte d'emploi, de statut d'immigration, de situation d'emploi avant la pandémie et d'autres caractéristiques démographiques ont été prises en compte.<sup>1</sup>

# 1 ADOPTER DE NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN POUR LES LOCATAIRES À FAIBLE REVENU

**Même avant la pandémie, les banques alimentaires signalaient chaque année que le coût élevé du logement était l'une des principales raisons pour lesquelles les gens se tournaient vers elles afin d'obtenir du soutien.**

En 2021, un sondage national a révélé que 46 pour cent des Canadiens classaient le coût du logement comme le plus grand obstacle à l'alimentation – contre 21 pour cent seulement un an auparavant.<sup>2</sup>

Un peu moins de 70 pour cent des clients des banques alimentaires vivaient dans des logements locatifs privés en 2021, alors que cette proportion représentait 60 pour cent en 2010. Dans ce groupe, la grande majorité de ces personnes font partie du segment ayant le plus faible revenu et consacrent plus de 50 pour cent de leur revenu au paiement de leur loyer et des services publics.<sup>3</sup> Le fait de consacrer une telle proportion du revenu au loyer est considéré comme un niveau de dépense « critique » pour le logement, car il reste très peu d'argent pour les autres besoins fondamentaux (p. ex., nourriture) et cela peut entraîner le risque de sombrer dans l'itinérance.<sup>4</sup> En 2017, nous avons donc accueilli avec enthousiasme la Stratégie nationale sur le logement (SNL) du gouvernement fédéral; une mesure pour laquelle Banques alimentaires Canada milite depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir environ 20 milliards de dollars (un montant qui sera égalé par les provinces et les territoires pour un total de 40 milliards de dollars) au cours des 12 prochaines années dans le but d'aider 530 000 ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, soit la moitié de la population totale dans cette situation, et de réduire l'itinérance chronique de moitié d'ici 2030.<sup>5</sup>

Cela constitue des progrès et une bonne politique gouvernementale, mais très peu de mesures, dans les faits, ont été mises en œuvre depuis l'annonce de la stratégie pour venir en aide aux personnes qui ont actuellement recours aux banques alimentaires en raison de leurs frais de logement trop élevés.

La plupart des fonds investis dans le cadre de la SNL ont été consacrés à des prêts pour le développement de logements du marché privé plutôt qu'à l'aide directe pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Selon un rapport de 2019 du Bureau du directeur parlementaire du budget, la SNL a très peu changé la donne quant au montant des fonds investis par le gouvernement dans les logements à loyer modique. En fait, il a indiqué que la SNL a réduit légèrement le financement ciblé pour les personnes ayant des besoins impérieux en matière de logement.<sup>6</sup> Pendant ce temps, l'érosion des logements à loyer modique dépasse de loin leur création : pour chaque logement à prix modique, quatre sont retirés du marché.<sup>7</sup>

La pandémie et ses répercussions n'ont certainement fait qu'exacerber un problème déjà pressant dans tout le pays.

Depuis le début de la pandémie, nous croyons que la PCU et les autres mesures de soutien liées à la pandémie, combinées aux moratoires locaux et provinciaux sur les expulsions et les paiements différés, ont freiné la vague de locataires qui auraient été obligés de demander de l'aide à leur banque alimentaire, mais nous nous attendons à ce que cette situation change. De plus, dans de nombreux secteurs dans lesquels les coûts de logement sont élevés, le nombre de visites aux banques alimentaires a augmenté plutôt que diminué au cours des premiers mois de la pandémie.

Plus récemment, alors que le gouvernement a mis fin à certaines mesures de soutien et que des paiements sont arrivés à échéance, les banques alimentaires constatent une augmentation du nombre de nouveaux clients ayant besoin de soutien en raison du coût élevé du logement.

Sans une action immédiate du gouvernement pour soutenir les locataires, nous craignons que cette tendance ne s'aggrave au cours des mois et des années à venir.

A multi-story apartment building with balconies and windows. The building has a textured, light-colored facade. The balconies are made of metal grating. The windows are white-framed. The building is surrounded by greenery at the bottom.

## NOS RECOMMANDATIONS

- Mettre immédiatement en œuvre un programme de soutien au loyer fondé sur une version élargie de l'Allocation canadienne d'aide au logement afin que les Canadiens ayant de la difficulté à payer leur loyer puissent bénéficier de cette mesure d'aide en attendant que la Stratégie nationale sur le logement soit appliquée dans son intégralité.
- Augmenter considérablement le montant que le gouvernement fédéral prévoit investir dans l'Allocation canadienne d'aide au logement afin que tous ceux ayant un faible revenu y soient admissibles (c'est-à-dire éliminer le nombre limite de citoyens admissibles pouvant présenter une demande).
- Réaliser de nouveaux investissements et ajouter à la Stratégie nationale sur le logement un élément important qui a été oublié : la mise en œuvre d'un programme de logement supervisé pour les personnes ayant une incapacité mentale ou physique, particulièrement au sein des populations à faible revenu et marginalisées.<sup>8</sup>
- Pour ralentir l'érosion du parc de logements à loyer modique, le gouvernement doit explorer de nouvelles façons plus rapides d'acquérir des logements à loyer modique et devrait envisager un financement communautaire ciblé et des solutions non marchandes pour acquérir des logements.

# MODERNISER ET ÉLARGIR LES MESURES DE SOUTIEN POUR LES TRAVAILLEURS À BAS SALAIRE ET SANS-EMPLOI

**De février à avril 2020, plus de 5,5 millions de travailleurs canadiens ont été directement touchés par les fermetures d'entreprises en raison de la pandémie de COVID-19 partout au pays.<sup>9</sup> Presque du jour au lendemain, le marché du travail au Canada a été profondément bouleversé.**

Les répercussions économiques de la pandémie se feront probablement sentir pendant des années. Bien que de nombreuses personnes ont pu revenir à leur emploi précédent, des millions d'entre elles ont été forcées de se tourner vers de nouveaux emplois moins stables ou n'ont pas encore réintégré le marché du travail.

Ces problèmes ont été exacerbés par le régime d'assurance-emploi (AE) désuet, dont seulement 39 pour cent des chômeurs bénéficiaient au cours de l'exercice financier 2018-2019, comparativement à plus de 80 pour cent au début des années 1990.<sup>10</sup> Ce changement de couverture souligne la nature évolutive du travail dans le monde d'aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral a déjà annoncé qu'il prévoyait examiner le régime d'AE du Canada dans les années à venir.<sup>11</sup> Cet examen accueilli favorablement est attendu depuis longtemps, mais on craint qu'une refonte complète de l'AE prenne beaucoup trop de temps à concevoir et à mettre en œuvre alors que des mesures immédiates sont nécessaires.

Depuis des années, nos données indiquent que les personnes qui cessent de faire partie de la population active (c.-à-d. la population qui occupe actuellement un emploi ou qui reçoit de l'assurance-emploi et cherche du travail) sont beaucoup moins susceptibles de demander de l'aide d'une banque alimentaire que celles qui doivent se tourner vers l'aide sociale ou les prestations d'invalidité.

Pour bon nombre d'entre eux, le chemin vers une banque alimentaire commence par la perte d'emploi, puis par une année ou moins de prestations d'assurance-emploi (selon l'admissibilité), puis par un recours à ce qu'il reste de l'épargne, des systèmes de soutien informels et des ressources de dernier recours pendant des semaines jusqu'à ce qu'ils doivent se tourner vers l'aide sociale – qui ne suffit pas pour se procurer des produits de première nécessité comme la nourriture.

De nombreuses banques alimentaires canadiennes craignent de ne pas pouvoir accueillir le raz-de-marée de nouveaux clients créé par la pandémie tout en maintenant leur niveau de soutien pour les besoins à long terme créés par des décennies de négligence en matière de politique sociale.

Malheureusement, les données récentes de l'Enquête sur la population active révèlent qu'une vague potentielle de nouveaux clients des banques alimentaires pourrait arriver bientôt.

En mai 2021, près d'un demi-million de Canadiens qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie étaient en chômage complet depuis plus de six mois consécutifs.<sup>12</sup> Il s'agit de personnes qui peinent à réintégrer le marché du travail et qui pourraient devoir avoir recours à l'aide sociale et aux banques alimentaires dans les mois à venir, à moins qu'un meilleur système d'assurance-emploi ne soit mis en place très bientôt.



## NOS RECOMMANDATIONS

- Une prolongation importante de la durée maximale de 45 semaines des prestations de l'assurance-emploi pour que les Canadiens ne soient pas forcés d'avoir recours au régime d'aide sociale provincial, qui est gravement inadéquat et non fonctionnel, une fois leurs prestations d'assurance-emploi épuisées.
- Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de l'AE afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'AE, sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu.
  - Les travailleurs qui ne sont pas punis pour avoir occupé un emploi temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils bénéficient de l'AE sont plus susceptibles de réintégrer le marché du travail rapidement et d'obtenir un emploi à temps plein.<sup>13</sup>
- Élargir de façon permanente la définition d'« emploi » admissible à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.
- Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires (actuellement entre 420 et 700 heures de travail assurable) pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.
- Élaborer un nouveau programme d'assurance-emploi qui vient spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés à leurs besoins pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne.
- Prolonger les prestations de maladie de l'AE au-delà de 15 semaines pour éviter que les gens aient besoin de se tourner vers les programmes provinciaux d'invalidité qui offrent de maigres mesures de soutien et dont il est très difficile de se sortir.
- Pour mieux soutenir les travailleurs à bas salaire qui occupent actuellement un emploi :
  - Élargir davantage l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin de permettre à un plus grand nombre de travailleurs à bas salaire de conserver une plus grande part de leur salaire avant l'application des impôts.
  - Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.
- Instaurer une stratégie d'embauche pour les personnes handicapées comprenant de la formation et des mesures incitatives pour encourager les entreprises à embaucher les personnes handicapées à la recherche d'un emploi (à l'heure actuelle, deux Canadiens sur cinq âgés de 25 à 65 ans avec une incapacité sont sans emploi) .

# UNE VOIE VERS L'AVENIR OÙ AUCUN CANADIEN N'EST LAISSÉ POUR COMPTE (PROGRÈS VERS UN SEUIL DE REVENU MINIMUM)

**Depuis des années, les banques alimentaires du pays savent que leurs services ne permettent pas de combler tous les besoins. Bien qu'elles fassent tout leur possible pour aider leur communauté en période difficile, elles sont également les premières à faire valoir que seules les politiques gouvernementales peuvent s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et du recours à des banques alimentaires : la pauvreté et les faibles revenus.**

Autrement dit, lorsque de saines politiques sociales sont mises en place, les visites aux banques alimentaires diminuent.

Malheureusement, une grande partie des progrès réalisés récemment semble n'avoir été que temporaire, car le gouvernement réduit progressivement les programmes largement efficaces comme la PCU et diverses mesures ponctuelles visant à augmenter les prestations en faveur de solutions de rechange moins efficaces. Pourtant, même si elle n'est pas parfaite, il est quand même important de tirer les leçons de la politique sociale mise en place durant les premiers mois de la pandémie et d'en tirer des leçons pour créer un filet de sécurité sociale serré où personne ne tombe à travers les mailles du filet.

Comme la PCU tire à sa fin, il est important de commencer à prendre les mesures qui s'imposent. Les changements apportés au régime d'AE sont attendus depuis longtemps et représentent un grand pas dans la bonne direction, mais un grand nombre de Canadiens seront toujours laissés pour compte.

On estime que 482 000 Canadiens ne seront pas admissibles à la transition de la PCU ou d'autres prestations liées à la pandémie vers l'un ou l'autre des nouveaux régimes d'assurance-emploi et que leur situation sera bien pire qu'avec la PCU.<sup>15</sup> En septembre 2021 seulement, près de 300 000 Canadiens ont cessé de recevoir des prestations d'assurance-emploi, et on croit qu'une grande partie d'entre eux sont d'anciens bénéficiaires de la PCU.<sup>16</sup>

Ce groupe sera probablement confronté à des moments très difficiles à l'avenir sans autre choix que de se tourner vers le système provincial actuel d'aide sociale, un système largement inadéquat qui est brisé depuis de nombreuses années.

Dans le système provincial actuel d'aide sociale, il faut pratiquement être sans le sou avant d'être admissible au soutien.<sup>17</sup> De plus, un adulte vivant seul touchait en 2019 un revenu d'aide sociale annuel moyen d'un peu plus de 9 394 \$, soit environ 13 506 \$ de moins que le seuil de pauvreté.<sup>18</sup> De plus, si un prestataire tente de se sortir de l'aide sociale, ses prestations et avantages non pécuniaires sont sanctionnés d'une manière punitive qui décourage la réintégration au marché du travail.

Ce système n'a pas évolué depuis les années 1990 et maintient les gens coincés dans un cycle de pauvreté d'où il est extrêmement difficile de s'échapper. En guise de preuve, près de 50 pour cent des personnes ayant actuellement recours aux banques alimentaires reçoivent soit de l'aide sociale, soit des prestations d'invalidité.

Autrement dit, les premiers mois de la pandémie nous ont appris que le Canada doit travailler à l'instauration d'un nouveau seuil de revenu minimum, qui est égal ou supérieur au seuil de pauvreté, pour remplacer l'approche actuelle inefficace afin de soutenir les personnes qui ne peuvent pas accéder au marché du travail.

Cela signifie l'adoption d'une nouvelle approche qui offrirait à toute la population du Canada un seuil de revenu minimum pour que chacun puisse se relever et aller de l'avant au lieu d'être retenu et tiré vers le bas.

L'approche adoptée par le gouvernement au cours des premiers mois de la pandémie nous a donné un aperçu de ce qu'il est possible d'accomplir avec de bonnes politiques. Le temps est venu de mettre ce que nous avons appris en pratique pour créer un Canada où personne n'est laissé pour compte.



## NOS RECOMMANDATIONS

- Financer et élaborer, en collaboration avec les provinces et les territoires, de multiples projets pilotes de seuil de revenu minimum de divers types partout au pays dans divers provinces et territoires (dans les communautés rurales et urbaines).
- Recueillir et analyser les données de ces projets pilotes sur plusieurs années afin de déterminer le type de revenu minimum qui convient le mieux aux besoins des Canadiens et qui tient compte des différences entre les régions du Canada.
- À court terme, donner accès à tous les ménages à faible revenu aux avantages non pécuniaires actuellement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale (par exemple : subvention des services de garde, supplément au logement à loyer modique, assurance-médicaments et soins dentaires, etc.)



# ACCROÎTRE LE SOUTIEN AUX ADULTES VIVANT SEULS À FAIBLE REVENU

**Au cours des dernières années, le rapport Bilan-Faim de Banques alimentaires Canada a souligné que les adultes vivant seuls actifs représentent un pourcentage grandissant des personnes nécessitant de l'aide de banques alimentaires.**

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage d'adultes vivant seuls qui ont recours aux banques alimentaires a considérablement augmenté, passant de 38 pour cent des ménages en 2010 à près de la moitié (46 %) en 2021.<sup>19</sup>

Lorsqu'on examine les statistiques économiques alarmantes de ce groupe, les raisons qui expliquent ce bond sautent aux yeux. Selon la mesure du panier de consommation, la mesure officielle de la pauvreté au Canada, un peu plus d'une personne sur dix vit sur le seuil de pauvreté ou en dessous. Si nous tenons compte uniquement des personnes vivant seules en âge de travailler, ce chiffre grimpe à 33 % : un adulte vivant seul sur trois vit dans la pauvreté.<sup>20</sup>

Ce groupe représente à lui seul une population à faible revenu de 1,3 million de personnes. Ces Canadiens vivent une grande pauvreté, car leurs revenus moyens se situent à 50 pour cent du seuil de pauvreté. Cela signifie qu'ils doivent tenter de survivre avec environ 10 000 \$ par an.

Compte tenu de ces statistiques, il n'est pas surprenant que près d'un adulte vivant seul sur cinq fasse face à l'insécurité alimentaire, et qu'autant de personnes aient besoin de l'aide d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts.<sup>21</sup>

Cette tranche de la population a, du point de vue des programmes gouvernementaux, peu d'options vers lesquelles se tourner et semble avoir été largement oubliée par les gouvernements fédéraux et provinciaux. De nombreux membres de ce groupe ont des problèmes de santé mentale qui sont exacerbés par la pauvreté et le faible revenu.

Comme il est mentionné dans notre rapport Bilan-Faim de 2019, les adultes vivant seuls souffrant d'insécurité alimentaire présentent des niveaux plus élevés de problèmes de santé

mentale que les autres ménages.<sup>22</sup> Bon nombre des personnes dans cette situation ont des problèmes de santé mentale qui ne sont pas traités parce qu'elles n'ont pas le soutien dont elles ont besoin, qu'elles sont coincées dans un cycle d'aide sociale inadéquate ou de soutien lié à une invalidité, ou qu'elles ont perdu un emploi et n'ont nulle part où se tourner pour suivre de nouveaux programmes de formation et d'apprentissage qui leur permettraient de s'outiller pour réintégrer le marché du travail. Tous ces problèmes ont été exacerbés par la pandémie.

Pendant des décennies, les gouvernements ont concentré leurs politiques sur des catégories de population précises, comme les familles et les personnes âgées, mais ont souvent négligé les adultes vivant seuls en âge de travailler en tant que groupe nécessitant des mesures ciblées.

D'un point de vue optimiste, Banques alimentaires Canada accueille favorablement les récentes annonces de l'intention du gouvernement fédéral de réformer son programme d'AE désuet. Nous espérons que les recommandations susmentionnées (voir la deuxième recommandation) seront mises en œuvre rapidement, car elles auraient une incidence positive sur la vie de nombreux adultes vivant seuls qui peinent à joindre les deux bouts.

Plusieurs personnes parmi celles qui ne peuvent pas travailler bénéficient d'aide sociale ou aux personnes handicapées, mais ne sont pas en mesure d'échapper à la pauvreté en raison du soutien nettement inadéquat et des conditions strictes de ces programmes. Les montants actuels de l'aide sociale ne tiennent pas compte de l'augmentation du coût de la vie associée à une incapacité. Parmi les Canadiens vivant seuls, les personnes handicapées ressentent les effets du recoupement des difficultés physiques, mentales et financières.



## NOS RECOMMANDATIONS

- Considérer les adultes vivant seuls à faible revenu comme une priorité dans toutes les mesures à venir en matière de réduction de la pauvreté et de rétablissement, incluant un élargissement et une modernisation de l'assurance-emploi, afin de veiller à ce que cette population vulnérable cesse d'être oubliée.
- Élaborer, dans le cadre des futurs accords sur la santé avec les provinces et les territoires, de nouvelles mesures en matière de santé mentale axées sur les besoins des adultes vivant seuls en âge de travailler.
- Mettre en œuvre notre recommandation visant à ce que les gouvernements adoptent un seuil de revenu minimum pour tous (voir la troisième recommandation) en remplacement de notre système actuel d'aide sociale défaillant pour éviter que les adultes vivant seuls qui ne sont pas sur le marché du travail ne sombrent dans la pauvreté.
- Au-delà d'une stratégie d'embauche pour les personnes handicapées (voir la deuxième recommandation), la mise en œuvre rapide des prestations d'invalidité permettant aux bénéficiaires de passer au-dessus du seuil de pauvreté de la mesure du panier de consommation (MPC) ou de se rapprocher de celui-ci, est nécessaire pour aider plus de 30 pour cent des Canadiens ayant une incapacité<sup>23</sup> à sortir de la pauvreté.
  - Cette mise en œuvre devrait également comprendre un examen de la MPC pour les Canadiens ayant une incapacité, afin que le seuil de pauvreté puisse mieux refléter la réalité coûteuse de vivre avec une incapacité.

# ACCROÎTRE LES MESURES DE RÉDUCTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE NORD

**L'insécurité alimentaire dans le Nord demeure une préoccupation importante pour Banques alimentaires Canada. Cette situation va probablement s'aggraver avec les effets de la pandémie au cours des prochains mois et des prochaines années, à moins que certaines réformes du revenu minimum mentionnées dans le présent rapport ne soient adoptées rapidement. Divers programmes et projets ont été mis en œuvre pour tenter de régler ce problème au fil des changements de gouvernement fédéral, mais il est évident que l'approche actuelle est vouée à l'échec.**

Au cours des dernières années, Banques alimentaires Canada s'est efforcé de suggérer des façons d'améliorer le programme Nutrition Nord et de réduire l'insécurité alimentaire dans le Nord en général. Nous sommes encouragés par le fait que le gouvernement fédéral a adopté l'une des recommandations de notre rapport Bilan-Faim 2019 et qu'il inclut maintenant des organismes de bienfaisance dans le programme Nutrition Nord à titre de projet pilote.

Toutefois, nous demeurons préoccupés par le fait que les prix des aliments dans le Nord sont demeurés essentiellement inchangés depuis le début du programme Nutrition Nord en 2011. Par exemple, à Iqaluit, au Nunavut, le coût d'un panier d'aliments nutritifs pour nourrir une famille de quatre personnes en mars 2018 était d'environ 1 721,56 \$. À Ottawa, il aurait été d'environ 868 \$.<sup>24</sup>

Les données récentes de Statistique Canada révèlent que le programme Nutrition Nord n'a pas donné les résultats escomptés quant à la réduction du coût des aliments, objectif qui avait donné beaucoup d'espoir au début du programme il y a près de dix ans.

En fait, selon les derniers chiffres publiés par Nutrition Nord Canada, le coût moyen du Panier de provisions nordique révisé en mars 2018 avait augmenté de plus de 2 pour cent depuis mars 2017 et n'était inférieur que de 1 pour cent au panier de mars 2011, avant le lancement du programme Nutrition Nord.<sup>25</sup>

Les mesures annoncées dans le cadre du programme en 2018, dont de nouvelles mesures d'aide aux programmes d'activités de chasse et de cueillette traditionnelles (mesures encouragées par Banques alimentaires Canada) ainsi que la création d'un nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne qui se penchera sur les enjeux à venir, sont bien accueillies, mais ne

permettront probablement pas de régler les multiples problèmes des communautés nordiques, particulièrement en raison de la pandémie qui a déjà eu des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement en empêchant les aliments de se rendre dans les communautés nordiques.

Vu le niveau d'insécurité alimentaire toujours inacceptable des ménages dans les territoires, la stagnation du prix des aliments depuis 2011 et la diminution réelle du revenu d'aide sociale, il faut que le gouvernement, en collaboration avec les territoires, revoie maintenant ses stratégies de sécurité alimentaire pour le Nord.

Certains organismes, dont Banques alimentaires Canada, la Regional Food Distribution Association de Thunder Bay, Winnipeg Harvest, la Banque d'alimentation d'Ottawa et la Community Food Sharing Association de Terre-Neuve-et-Labrador, font leur possible pour venir en aide aux communautés nordiques en difficulté, mais ils ont peu de ressources financières à affecter aux frais d'expédition exorbitants.

Le financement fédéral versé par Banques alimentaires Canada au cours des premiers mois de la pandémie a aidé de nombreuses banques alimentaires du Nord à acheter des aliments pendant la première année de la pandémie, mais les mois et les années à venir demeurent préoccupants en raison de cette situation déjà précaire.

Les solutions relatives aux prix des aliments et à l'alimentation en général ne peuvent pas tout régler. Le gouvernement fédéral doit également revoir l'ensemble de son approche quant aux causes profondes à long terme de l'insécurité alimentaire dans le Nord pour que des progrès soient réalisés.



## NOS RECOMMANDATIONS

- Commencer à élaborer dès maintenant un projet de revenu minimum (voir la troisième recommandation) en vue d'éliminer le régime d'aide sociale actuel qui est inadéquat et qui maintient beaucoup trop de Canadiens du Nord dans l'engrenage de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.
- En collaboration avec le nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne, entamer un examen exhaustif du programme Nutrition Nord Canada afin de déterminer les raisons pour lesquelles il n'atteint pas ses objectifs de réduction du coût des aliments dans le Nord.
- Travailler en partenariat avec des groupes locaux et créer un plan pancanadien de développement et de revitalisation du Nord axé sur la recherche et le développement de programmes régionaux visant à former les travailleurs et à faire croître les entreprises dans les secteurs économiques stratégiques.

# RÉFÉRENCES

- 1 Hou, F., Frank, K. et Schimmele, C. (16 juillet 2020). *Répercussions économiques de la COVID-19 chez les groupes de minorité visible*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00042-frahtm?fbclid=IwAR0SYKs79cv0SowtFMwar3NEZONkN9HReQoeNe2llzOmlGSU7W3NY8owYA>
- 2 Charlebois, S. (16 avril 2021). *Food affordability faces perfect economic storm* (en anglais seulement). Canadian Grocer <https://canadiangrocer.com/food-affordability-faces-perfect-economic-storm>
- 3 Voir [http://rentalhousingindex.ca/fr/#affordability\\_prov](http://rentalhousingindex.ca/fr/#affordability_prov)
- 4 BC Non-Profit Housing Association, *Families feeling the impact*.
- 5 Gouvernement du Canada. (2017). *Un chez-soi d'abord – Stratégie nationale sur le logement du Canada*. Tiré de : <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/placetocallhome/pdfs/canada-national-housing-strategy-fr.pdf>.
- 6 Segel-Brown, B. (18 juin 2019). *Dépenses fédérales de programmes consacrées à l'abordabilité du logement*. Bureau du directeur parlementaire du budget. <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/federal-program-spending-on-housing-affordability>
- 7 Housing Policy and Research Exchange. (30 juillet 2021). *Getting to 2030—Examining how Budget 2021 helps Canada achieve its housing goals, and what we need to do from here* [Soumis au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement]. Maytree. <https://maytree.com/publications/getting-to-2030/>
- 8 Centre canadien de politiques alternatives. (2018). *Alternative Budget 2019 : No Time to Lose* (en anglais seulement) <https://www.policyalternatives.ca/afb2019>
- 9 Statistique Canada. (2020). Enquête sur la population active, mai 2020. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200605/dq200605a-fra.htm>
- 10 Busby, C. et Gray, D. (10 mars 2021). *A new voluntary EI program would bring more workers under safety net* (irpp.org) (en anglais seulement) <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/>
- 11 Gouvernement du Canada. (mars 2021). Maintien d'un accès souple aux prestations d'assurance-emploi. *Budget fédéral 2021*. <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/p1-fr.html>
- 12 Statistique Canada. (2021). *Enquête sur la population active, mai 2021*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210604/dq210604a-fra.htm>
- 13 Busby, C., Lluis, S. et McCall, B. (2021). *Transitioning Back to Work: How to Improve EI Working-While-on-Claim Provisions* (en anglais seulement). Étude n° 85 de l'IRPP. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. <https://irpp.org/fr/research-studies/transitioning-back-to-work-how-to-improve-ei-working-while-on-claim-provisions/>
- 14 Morris, S., Fawcett, G., Brisebois, L. et Hughes, J. (28 novembre 2018). *Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018002-fra.htm>
- 15 Macdonald, D. (2020). *Transitioning from CERB to EI could leave millions worse off*. Canadian Centre for Policy Alternatives. <https://behindthenumbers.ca/2020/09/15/transitioning-from-cerb-to-ei-could-leave-millions-worse-off/>
- 16 Lundy, M. (2021, September 27). EI numbers plunge as benefit transition takes hold. *Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-ei-numbers-plunge-as-benefit-transition-takes-hold/>
- 17 Caledon Institute. (2015). *Welfare in Canada 2014*. Ottawa : Caledon Institute. Retrieved from [Welfare\\_in\\_Canada\\_2014.pdf](#) (maytree.com).
- 18 Welfare in Canada - Canada - Maytree
- 19 Food Banks Canada, HUNGERCOUNT 2019.
- 20 Food Banks Canada [2017]. *Nowhere to Turn*, Toronto: Food Banks Canada. Retrieved from [Nowhere-to-Turn\\_FINAL\\_EN.pdf.aspx](#) (foodbanksCanada.ca)
- 21 Statistics Canada. (2020). Table 13-10-0385-01 *Household food security by living arrangement*. DOI: <https://doi.org/10.25318/1310038501-eng>
- 22 Food Banks Canada, HUNGERCOUNT 2019.
- 23 Morris et al., *A demographic, employment and income profile*.
- 24 Government of Canada. (2019). *Cost of the revised Northern food basket in 2017–2018*. <https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1548078467819/1548078497301> / Ottawa Public Health. (2018). *Nutritious food basket*. [https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018\\_NFB-Report\\_EN.pdf](https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018_NFB-Report_EN.pdf)
- 25 Government of Canada. (2019). *Cost of the revised Northern food basket*





Soulager la faim aujourd'hui  
Prévenir la faim demain

2680 boul. Matheson, bureau 102,  
Mississauga (Ontario) L4W 0A5  
[info@foodbankscanada.ca](mailto:info@foodbankscanada.ca)  
[banquesalimentairescanada.ca](http://banquesalimentairescanada.ca)



[@FoodBanksCanada](https://www.facebook.com/FoodBanksCanada)



[@FoodBanksCanada](https://twitter.com/FoodBanksCanada)



[@foodbankscanada](https://www.instagram.com/foodbankscanada)